



PROCÈS-VERBAL

de la 2e réunion ordinaire du conseil d'établissement
tenue le 27 novembre 2018, à 18h30

Sont présents :

Mesdames	Geneviève Clavelle	Direction
	Marie-Claude St-Pierre	Service de garde
	Louise Miquelon	Personnel de soutien
	Sylvie Lefebvre	Parent
	Mylène Brassard	Parent
Messieurs	André Bordeleau	Représentant au comité de parents
	Christian Lord	Représentant de la communauté
	Mario Schinck	Enseignant
	Stéphane Proulx	Enseignant
	Pierre-Marc Savard	Enseignant
	Marc Lavoie	Parent

Est absent :

Jérémy Veilleux-Champagne	Parent
Annie Girard	Parent
Sylvie Pomerleau	Membre de la communauté

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Ouverture de la séance à 18h32.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Mme Marie-Claude St-Pierre et appuyé par M Mario Schinck que l'ordre du jour soit adopté avec la correction du titre du point 4 pour « budget révisé » et l'ajout, au point 10, des points suivants :

10.1 Réflexion pour un plan d'accompagnement d'un élève transgenre

CÉ-18/19-01

- 10.2 Prochaine rencontre
- 10.3 Représentant de la communauté

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 30 OCTOBRE 2018

2.1 Adoption du procès-verbal

Il est proposé par Mme Sylvie Lefebvre et appuyé par Mme Louise Miquelon que le procès-verbal soit adopté avec les modifications suivantes :

- Au point 7 D) Calendrier des rencontres, au tiret du 18 décembre, changer « 18h30 » par « 18h00 ».
- Au point 14, Affaires nouvelles, sous point a), ajouter après le mot « envoie » «, à Mme Véronique Latulippe, »

CÉ-18/19-02

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2.2 Affaires découlant de la dernière rencontre

- 2.2.1 7. G) Campagne de financement; la lettre sera émise sous peu.
- 2.2.2 7. H) Sorties éducatives; les frais son bel et bien pris sur un don reçu il y a quelques années.
- 2.2.3 7.L) Service de repas chauds; le repas d'Halloween à fait un malheur chez les jeunes. Pour ce qui est du suivi d'une discussion avec les responsables du service et les demandes prévues, le suivi est reporté à la prochaine rencontre.
- 2.2.4 8. Rapport du commissaire; le commissaire a reçu le calendrier des rencontres et a été formellement invité aux séances du Conseil.
- 2.2.5 12. Rapport des enseignants; le montant pour l'activité On bouge au Cube est revu à la baisse à 11 000\$
- 2.2.6 14. B) Stationnement pour personnes à mobilité réduite; la discussion est entamée avec la ville de Magog, et elle se poursuivra pour avoir un stationnement au meilleur endroit possible.

3. ADOPTION RÈGLES DE RÉGIE INTERNE

Madame la directrice présente une base de régie interne basée sur les traces trouvées dans les archives de l'école et les régies existantes dans deux autres écoles. Elle reçoit et intègre les demandes de modifications entendues entre les membres du Conseil.

CÉ-18/19-03

Madame la directrice regardera comment informer les parents et la communauté des dates des séances du Conseil afin d'être plus en phase avec les objectifs de la Loi de l'instruction publique.

Madame la directrice fera parvenir aux membres du Conseil, par courriel, le document modifié pour approbation lors de la prochaine rencontre.

4. BUDGET RÉVISÉ

Madame la directrice présente le budget révisé aux membres du Conseil. La quasi-totalité des sommes ont pu être réparties, il reste quelques enveloppes, comme les GPAE ou le budget informatique, à recevoir du Ministère.

Il est proposé par Mme Mylène Brassard et appuyé par Mme Sylvie Lefebvre que le budget révisé soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. BUDGET PASSAGE ÉDUCATION PHYSIQUE

Suite à une demande du secrétariat de l'école, le Conseil d'établissement accepte que le montant de 5000\$ qui était réservé, dans le fond 5 pour le passage en éducation physique soit remis dans le budget générale du fond 5.

6. FONDATION : DANSE DE NOËL

Monsieur Schinck présente les grandes lignes de l'organisation de la danse du 6 décembre prochain. Il tient à souligner le travail de deux parents bénévoles par les mentions suivantes :

- Mention de remerciement pour Mme Sylvie Lefebvre pour l'énergie mise à la recherche de bénévole.
- Mention de remerciement à M Marc Lavoie pour avoir accepté de s'occuper de la musique.

Il y a actuellement près de 100 billets achetés par les élèves.

M. Schinck nous informe aussi qu'une demande de subvention sera faite au comptoir familial pour une valeur de 1500\$ pour l'œuvre générale de la fondation.

CÉ-18/19-04

7. SORTIES ÉDUCATIVES

Madame la directrice présente les demandes de sorties pour le volet sortie plein air jusqu'au mois de février.

Il est proposé par Mme Louise Miquelon et appuyé par Mme Mylène Brassard que la demande de sorties soit approuvée tel que présentée.

Madame la directrice rencontrera l'enseignant responsable du programme Santé plein air pour revoir la planification et les finances des sorties pour l'an prochain. Il lui sera demandé de soumettre une planification des sorties pour l'an prochain, au plus tard, lors de notre rencontre de juin.

Il est proposé par M Marc Lavoie et appuyé par M Stéphane Proulx qu'il soit demandé à la fondation de l'école Sainte-Marguerite de contribuer à payer les sorties du programme de santé plein air à la hauteur de 5000\$ et que l'excédent des frais soient comblés par les sommes du fond 5 qui ont été générées par les surplus engendrées par le sport-étude lors des années précédentes et ce, exceptionnellement pour l'année en cour.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

8. POINTS DU SERVICE DE GARDE

La journée « Lucky Luke » a été un succès et la journée Jimmy Stratosphère à été plus décevante. La prochaine journée pédagogique sera sous le thème de la magie de Noël et se fera avec la contribution de l'*Animagerie*.

9. CORRESPONDANCE

NIL

10. AUTRES SUJETS :

10.1 Réflexion pour un plan d'accompagnement d'un élève transgenre
Un membre du conseil amène la réflexion sur l'éventualité de recevoir un élève de l'école qui serait en démarche de changement de sexe et invite le Conseil à y réfléchir pour une discussion future.

10.2 Prochaine rencontre
Il est décidé que la rencontre se tienne au restaurant Comme chez-soi.
M Mario Schinck s'occupera de la réservation.

10.3 Représentant de la communauté
Le Conseil est informé du retrait de madame Sylvie Pomerleau pour des raisons de conflit d'horaire.

11. QUESTIONS DU PUBLIC :

Nil

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Louise Miquelon et appuyé par M. Mario Schinck que la levée de l'assemblée se fasse à 21h10.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Le président,

La directrice,

André Bordeleau

Geneviève Clavelle

CÉ-18/19-05